

Fonctionnement du livret

Il est important que lors des phases de dialogue entre l'animateur et le Hacker, l'attitude de l'animateur semble naturelle pour que l'action fonctionne correctement.

Pour cela il est nécessaire de prendre connaissance de ce document qui permettra des échanges fluides lors de ceux-ci. Il est tout à fait possible de le consulter durant l'intervention.

Ce livret vous fournira des informations sur :

- La préparation du matériel (ordinateur et des documents)
- Les détails exacts de chaque partie
- Les lignes de dialogues avec Nemesis
- Les points importants à aborder dans chaque partie
- Les moments permettant le lancement de chaque vidéo



Préparation du matériel

- Un ordinateur avec le dossier complet devra être installé en Amont.
- Une mini chaine pour avoir un son convenable.
- Chaque animateur devra être muni de ce livret
- La vidéo devra être prête et mise sur pause sur cette image :



• Sanctions infligées par l'établissement scolaire

L'échelle des sanctions scolaires est la suivante : l'avertissement, le blâme, la mesure de responsabilisation : participation à des actions de solidarité, culturelles ou de formation, l'exclusion temporaire de la classe avec accueil dans l'établissement (inférieure ou égale à huit jours), l'exclusion temporaire de l'établissement (inférieure ou égale à huit jours, l'exclusion définitive de l'établissement...

A ce stade les sanctions scolaires essaient d'avoir une vocation éducative, pour éviter le renouvellement des infractions et ramener à la raison les jeunes harceleurs. Mais si c'est insuffisant l'arsenal pénal entre en jeu et les peines souvent lourdes.

• Sanctions pénales pour harcèlement scolaire :

Le mineur se **constituera partie civile** au procès par l'intermédiaire de ses représentants légaux, ses parents et demandera des dommages et intérêts.

Les mineurs auteurs d'infractions de **moins de 13 ans** relèvent de dispositions particulières. Ils ne peuvent en aucun cas aller en prison ou payer une amende (ce qui ne dispense pas ses responsables légaux de régler la facture).

Si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans il risque de **6 mois à 18 mois d'emprisonnement et jusqu'à 7500€ d'amende.**

Des circonstances peuvent aggraver sa peine (*victime a moins de 15 ans, victime dont la vulnérabilité (maladie, handicap physique ou mental...) est apparente ou connue de l'auteur, harcèlement ayant entraîné une incapacité totale de travail (absence à l'école) de plus de 8 jours,.....*

Les peines varient selon le nombre de circonstances aggravantes.

• **Si l'auteur est majeur les peines passent de 1 an à 3 ans d'emprisonnement et de 15000€ à 45000€ d'amende.**

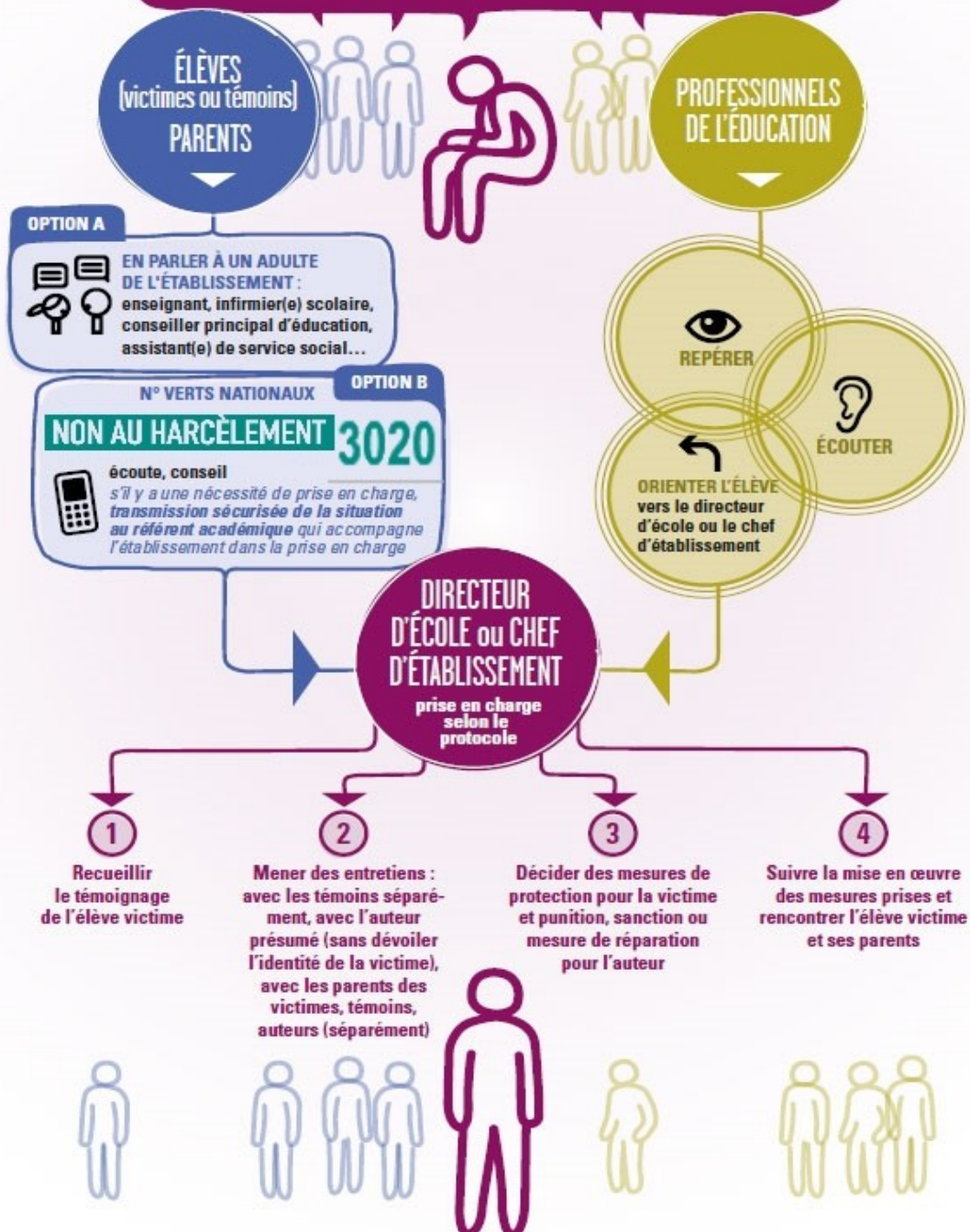
• **Si les faits sont qualifiés de Violences volontaires** ayant entraîné une incapacité totale de travail de **plus de 8 jours**, le coupable, âgé de 13 à 17 ans, risque une amende et une peine de prison. Les sanctions varient selon l'âge de la victime : jusqu'à 2,5 ans de prison pour les auteurs de moins de 15 ans et jusqu'à 3,5ans pour les autres avec une amende de 7500€ possible.

• **Si l'auteur est majeur** les peines peuvent aller jusqu'à 7 ans de prison et 100000€ d'amende suivant l'âge de la victime.

Le mineur victime de telles violences peut porter plainte après sa majorité.

Interaction avec le film [méthode]

QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?



- Lancer la vidéo
- Cette image représente le moment où Nemesis et l'animateur se passe ou se coupe la parole.



- Quand Nemesis rentre dans un dialogue avec l'animateur, un décompte est visible en haut à droite de l'écran, ce qui permet à l'animateur de connaître le temps qui lui reste pour parler. Il varie de 5 à 2 secondes selon les séquences, les lignes de dialogue sont visibles dans ce livret.

- L'interaction entre Nemesis et l'animateur se fera lors de :

- l'introduction et la conclusion.
- Certains lancements et reprises des parties.

- Nemesis servira essentiellement de présentateur, il lancera les vidéos de prévention quand l'animateur jugera que le moment est venu.
- Quand Nemesis arrive à la fin de sa partie (ex : vidéo partie 2 l'animateur appuie sur « espace clavier » pour mettre la vidéo en « pause » quand cette image est diffusée. Ce livret contenant les lignes de dialogue vous aidera à capter les bons moments.
- Quand le débat aura amené assez d'éléments de réponse, l'animateur tout en disant une phrase de « bilan de partie » relancera la vidéo en appuyant sur « espace » afin que Nemesis prenne le relais.

Partie 1 : Possibilités du harceleur.

Animateurs :

Nous allons donc continuer avec des choses importantes... Les outils qui facilitent le cyberharcèlement, toutes les choses qui permettent à un harceleur potentiel d'avoir accès à vos données !!!

- Avez-vous des idées ??

Éléments de réponse :

- Webcam
- Réseaux sociaux
- Wifi / Bluetooth
- Négligences (paramétrages des comptes, géolocalisation, droit à l'image).



Si au moins 2 de ces réponses sont données par les élèves vous pouvez enclencher la vidéo. Si les élèves ne trouvent pas, essayez de les guider vers ces réponses (vous êtes animateurs, cela ne devrait pas être difficile).

Si toutefois un dialogue intéressant venait à s'ouvrir, patientez avant de lancer la vidéo. Privilégiez tout le temps le dialogue à la vidéo (Faites tout de même attention à ne pas empiéter sur les parties suivantes).

Puis lancement de la vidéo avec [espace]

Nemesis vous coupe la parole pour faire sa partie 1 « les possibilités qui s'offre à lui » :

De « Connaissez vos animateurs..... » à «Je suis partout »

Puis pause de la vidéo avec [espace]

Lancement du débat en s'appuyant sur la vidéo précédemment diffusée.

Partie 3 : Les conséquences du harcèlement ?

DEBAT

Animateur :

- Quelles conséquences a le harcèlement sur les témoins de celui-ci ???

Puis lancement de la vidéo avec [espace]

De « Et maintenant, vous vous inquiétez.... » à «... Même les spectateurs sont victimes des scènes de harcèlement »

Puis pause de la vidéo avec [espace]

Animateurs :

- Pensez-vous qu'il est important de s'en soucier ??

- Oui, pourquoi ??

- Non, pourquoi ??

**IL NE FAUT PAS NÉGLIGER LES CONSÉQUENCES CONCERNANT
LE HARCELEUR ET LES TÉMOINS.**

**SUR CES DEUX POINTS, AMENER LES JEUNES À DÉBATTRE ENTRE EUX
(N'INTERFÉREZ PAS TROP SAUF SI BESOIN),
AFIN DE VOIR ÉMERGER LEUR IDÉES / PENSÉES.**

**SOYEZ ATTENTIFS AUX POSITIONNEMENTS DE CHACUNS.
C'EST DONC LE MOMENT DE TENDRE L'OREILLE
ET DE PRENDRE DES NOTES !**

Partie 2 : Qui est le harceleur ?

Animateurs :

- Bon, attaquons la seconde partie : Qui est le harceleur ???

Puis lancement de la vidéo avec [espace]

Nemesis :

- Je peux être tout le monde et personne à la fois (X 2)

Puis pause de la vidéo avec [espace]

Animateurs :

- Il nous filera presque un coup de main celui-là !!! Bon, alors à votre avis, qui peut se trouver en position de harceleur ??

Éléments de réponse :

- Amis
- Connaissances
- Amis virtuels
- Inconnus (Hacker, arnaqueurs...)

Si au moins 2 de ces réponses sont données par les élèves vous pouvez enclencher la vidéo. Si un dialogue intéressant, prend forme, patientez !!!

Puis lancement de la vidéo avec [espace]

Nemesis :

- Alors les animateurs, ça avance votre projet ??

Animateurs :

- Doucement mais sûrement (**2 secondes**)

De « ils comprennent les jeunes » à «l'ont peut-être déjà été !! »

Puis pause de la vidéo avec [espace]

Lancement du débat en s'appuyant sur la vidéo précédemment diffusée.

Partie 3 : Les conséquences du harcèlement ?

Animateurs :

- Soyez bien attentif à cette partie... Elle définira de façon relativement sommaire les conséquences du harcèlement à court, moyen et long termes. Elle vous aidera à déceler ces états physiques et psychiques. Et ça, ça peut vous permettre de venir en aide aux personnes dans le besoin voir même de prévenir des gens qui pourraient faire cesser ces situation de harcèlement.

- Quels sont les états qui vous permettraient de déceler une situation de harcèlement / cyber-harcèlement ???

Éléments de réponse :

- Dépression
- Renferment / isolement
- Comportement violent
- Comportement auto-destructeur
- Troubles psychologiques

Si au moins 2 de ces réponses sont données par les élèves vous pouvez enclencher la vidéo. Si toutefois un dialogue intéressant, patientez !!!

Puis lancement de la vidéo avec [espace]

journaliste :

De : journaliste : « C'est donc un nouveau cas de jeune harcelé sur les réseaux sociaux... » à : Pédopsychiatre : « ...limiter au maximum le contact avec ce milieu.»

Puis pause de la vidéo avec [espace]

Lancement du débat en s'appuyant sur la vidéo précédemment diffusée.



Partie 2 : Qui est le harceleur ?

DEBAT

ENTOURAGE :

- Comment éviter / combattre le harcèlement venant de personne de son entourage ?

Éléments de réponse :

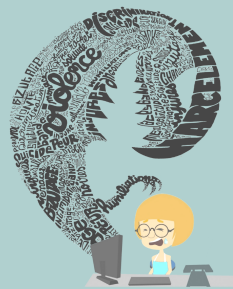
- En discuter avec des personnes de confiance (parents, amis, professeurs, gendarmerie...)
- Ne pas laisser le malaise s'installer.
- Se tourner vers l'association **e-Enfance au 0820 200 000**.

ÊTES-VOUS UN HARCELEUR ? (questions à poser aux élèves)

- Quelles sont les différences majeures entre le harcèlement réel et virtuel ??
- Qu'est-ce qui ferait de vous un harceleur ??
- Vous êtes-vous déjà retrouvé dans la position du harceleur ??
- Si oui, qu'est-ce qui vous a poussé à agir ainsi ?
- Était-ce dans le monde réel ou virtuel ?
- Comment cela s'est terminée (dans le cas où tout cela serait terminé) ??

ATTENTION

Ces quelques questions pourraient poser problème si un cas d'harcèlement est déclaré dans la classe. Soyez attentifs aux réflexions entre élèves, aux comportements de certains. N'hésitez pas à prendre des notes, certains cas concrets pourraient être évoqués lors de ce temps.



Partie 2 : Qui est le harceleur ?

DEBAT

Les différents types de harceleur :

ARNAQUEUR :

- Comment éviter, déceler l'arnaque ?

Éléments de réponse :

- Les sites sécurisés disposent d'un petit cadenas dans la barre d'adresse.
- Vérifier les pseudos, la provenance de l'adresse mail ou nom d'entreprise sur Google.
- Vérifier le n° de SIRET de l'entreprise sur le site d'INFOGREFF
- Avoir un anti-virus à jour.
- Ne divulguez aucune information personnelle dans les boîtes de dialogue.
- Si on vous demande votre numéro de Compte Bancaire, dans un mail, passez votre chemin.
- N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect.
- Se tourner vers l'association **e-Enfance au 0820 200 000**.

AMIS VIRTUEL :

- Comment éviter les soucis ?

Éléments de réponse :

- Ne divulguez aucune information personnelle à une personne que vous n'avez pas rencontré physiquement.
- Ne vous fiez pas aux profils de personnes inconnus, ni à leurs photos.
- Vérifier l'orthographe du nom de profil (si toutefois ce n'est pas un surnom).
- Vérifier les pseudos, ou l'adresse mail sur Google.
- N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect.
- Se tourner vers l'association **e-Enfance au 0820 200 000**.